



2016

**RAPPORT
ANNUEL**

www.le-fagace.org



FAGACE

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET
DE COOPERATION ECONOMIQUE

UNE INSTITUTION FINANCIERE AU SERVICE
DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

I.- PRESENTATION DU FAGACE	5
1.1.- Création – Objet – Fonctionnement	5
1.2.- Composition des Organes	5
1.3.- Ressources	6
II.- ORGANES	7
III.- CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET SITUATION EN AFRIQUE	8
3.1.- Contexte économique international	8
3.2.- Situation en Afrique	8
IV.- ACTIVITES DE L'EXERCICE	10
4.1.- Réunions des Instances	10
4.2.- Activités de la Direction Générale	10
4.2.1.- Activités administratives	10
4.2.2.- Activités juridiques	10
4.2.3.- Activités opérationnelles	11
4.2.4.- Coopération et Communication	15
4.2.5.- Activités des Représentations Régionales	16
4.2.6.- Situation financière	16
V.- ANNEXES	23

SIGLES

AFD	Agence Française de Développement
ASE	Structure d'Appui aux Services et Entreprises
BACB	Banque Agricole et Commerciale du Burkina Faso
BACI	Banque Atlantique de Côte d'Ivoire
BAD	Banque Africaine de Développement
BCB	Banque Commerciale du Burkina Faso
BDEAC	Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale
BFA	Banque Pour le Financement de l'Agriculture
BIA-Niger	Banque Internationale pour l'Afrique au Niger
BIB	Banque Internationale du Burkina Faso
BIBE	Banque Internationale du Bénin
BICEC	Banque Internationale pour le Crédit et l'Épargne au Cameroun
BICIA-B	Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Burkina Faso
BICIS	Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Sénégal
BID	Banque Islamique de Développement
BIDC	Banque d'Investissement pour le Développement de la CEDEAO
BIM	Banque Islamique de la Mauritanie
BIS	Banque Islamique du Sénégal
BNDA	Banque Nationale de Développement Agricole
BOA	Bank Of Africa
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BRD	Banque Rwandaise de Développement
BRIC	Banque Régionale d'Investissement de la CEDEAO
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BSIC	Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce
BST	Banque Sénégal-Tunisienne
BTCI	Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie
BTP	Bâtiment Travaux Public
CBAO	Compagnie Bancaire pour l'Afrique de l'Ouest
CBCA	Commercial Bank of Cameroun
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	Communauté Economique de l'Afrique Centrale
CFA	Communauté Financière Africaine
CFOA	Compagnie Financière de l'Ouest Africain
CL	Crédit Lyonnais
COBACI	Compagnie bancaire de la Côte d'Ivoire
CT	Court Terme
DC/BR	Dépositaire Central/Banque de Règlement
FACI	Facilité d'Appui au Commerce International
FCI	Finances Conseils Investissements
FED	Fonds Européen de Développement
FPE	Fonds de Promotion Economique
UTB	Union Togolaise de Banque
FCI	Finances Conseils Investissements
FED	Fonds Européen de Développement
FPE	Fonds de Promotion Economique
FSA	Fonds de Solidarité Africain
GRUPE ETI	Groupe Ecobank Transnational Incorporated
GTA/C2A	Groupement Togolais d'Assurances/Compagnie Africaine d'Assurance
IBCG	Industrie Béninoise des Corps Gras
IDE	Investissement Direct Etranger
MLT	Moyen et Long Terme
PIB	Produit Intérieur Brut
PMEX/COOPEX	Petite et Moyenne Entreprise Exportatrice/Coopératives Exportatrices
RFI	Radio France Internationale
SCIE	Société de Commercialisation d'informations d'Entreprises
SENELEC	Société Sénégalaise de distribution et d'Energie Electrique
SHELTER AFRIQUE	Société pour l'Habitat et le Logement Territorial en Afrique
SP-FAB	Société de Promotion du Fonds Africain pour le Développement des Biocarburants
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UTB	Union Togolaise de Banque



« L'année 2016 marque le 39ème anniversaire du Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE). En 1977, les Chefs d'Etats et de Gouvernements des Etats membres, en créant notre Institution avaient le souci d'en faire un outil financier incontournable en faveur des projets à haute valeur ajoutée pour soutenir nos économies.

A cet effet, plusieurs instruments financiers ont été prévus dont la garantie, qui constitue le cœur de métier du Fonds.

Nous sommes heureux de vous présenter le rapport annuel du Fonds, exercice 2016.

Les activités de notre Institution se sont déroulées dans un environnement économique mondial toujours marqué par le faible niveau des cours du pétrole et des autres matières premières. Toutefois, une croissance économique mondiale modérée a été observée avec des disparités selon les différentes régions et dans les Etats membres.

Au plan interne, outre les interventions en aval notamment au Niger et au Bénin, le Fonds a évolué dans un contexte particulier essentiellement marqué par le recrutement d'un nouveau Directeur Général et l'organisation d'un audit général de gestion.

Dans ce cadre, d'importantes décisions ont été prises par les Instances et devraient apporter un nouvel élan au Fonds et au renforcement de son action en faveur des économies des Etats membres.

Dans cette dynamique, les diligences administratives et juridiques menées, ont porté sur l'optimisation de la gestion des ressources humaines et matérielles ainsi que la sécurisation des intérêts de l'Institution.

Sur le plan financier, le Fonds affiche, au titre de l'exercice 2016, un résultat négatif qui traduit la baisse constante du niveau de portefeuille de projets, l'arrivée à terme du programme d'assainissement avec pour conséquence, la réduction des ressources financières attendues pour améliorer le niveau des fonds propres de l'Institution.

Au plan coopération, les diligences se sont poursuivies conformément à la politique d'ouverture aux nouveaux Etats, aux institutions financières nationales et internationales ainsi qu'aux organismes de développement. Avec les institutions partenaires, les relations ont visé particulièrement la création d'une plus grande synergie dans les actions en vue d'un meilleur impact sur les économies des Etats membres.

Enfin, en termes de perspectives, le Fonds s'est engagé depuis 2016, dans une nouvelle dynamique impulsée par son Conseil des Gouverneurs en vue du renforcement des capitaux propres, l'assainissement du portefeuille, la restauration et l'intensification des relations de coopération avec les partenaires financiers et de façon générale, la réorientation stratégique de l'Institution en vue de la rendre plus performante.

Toutes ces actions devront être intensifiées au cours des prochaines années, à la faveur de la nomination et à la prise de fonctions du nouveau Directeur Général dès janvier 2017, qui portera le nouveau Plan Stratégique et les réformes nécessaires afin de permettre au Fonds de retrouver sa position d'institution de référence au service du développement de l'Afrique. »

*M. Amadou BA
Ministre de l'Economie des Finances et du Plan du Sénégal
Président du Conseil des Gouverneurs*

1.1.- Création – Objet – Fonctionnement

Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) est une Institution Financière Internationale spécialisée dans la promotion des investissements publics et privés. Son siège social est situé à Cotonou en République du Bénin.

---- Etats Membres

Les Etats membres au nombre de quatorze (14) sont : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad et Togo.

---- Objet

L'objet du Fonds est de contribuer au développement économique et social des Etats membres, pris individuellement ou collectivement en participant au financement de leurs projets de développement ou en facilitant leur réalisation par des mesures d'accompagnement comme la bonification ou l'allongement de la durée des crédits. Un intérêt particulier est accordé aux Etats membres les plus défavorisés économiquement, soit en raison de leur situation géographique soit par suite de catastrophes ou de calamités naturelles.

---- Formes d'intervention

Le Fonds :

- garantit les prêts à moyen ou long terme destinés au financement d'investissements productifs ;
- garantit les prêts à court terme destinés au renforcement des capacités financières des banques et des institutions de micro finance;
- accorde des bonifications d'intérêt et des allongements de la durée des crédits en faveur d'opérations à caractère économique dont la rentabilité ne peut être assurée dans les conditions initiales du prêt ;
- finance des interventions spécifiques sur emprunts et subventions ;
- prend des participations au capital social d'entreprises nationales ou régionales ;
- assure la gestion de fonds pour le compte de tiers.

❖ Domaines d'intervention

Les principaux domaines d'intervention sont :

- les industries de valorisation des ressources naturelles locales ou d'import substitution,
- le développement rural : agriculture, élevage,
- les infrastructures de base (routes, aéroports, chemin de fer, hydraulique villageoise) ou modernes (télécommunications),
- le commerce (import-export),
- les petites et moyennes entreprises de production de biens et services.

❖ Bénéficiaires

Les bénéficiaires des interventions sont :

- les Etats membres de l'Institution ou leurs démembrements : organismes publics ou parapublics, collectivités locales ;
- les entreprises privées ou mixtes, individuelles ou collectives, nouvellement créées ou en expansion, ayant leur siège et leur champ d'activité principale dans un ou plusieurs Etats membres ;
- les Institutions Financières Nationales ;
- les organismes régionaux dont l'activité concourt à l'intégration des économies des Etats membres.

1.2.- Composition des Organes

Organes d'Administration et de Gestion :

---- Administration

Le Fonds est administré par :

- Le Conseil des Gouverneurs, organe suprême, qui comprend le Ministre chargé des Finances par Etat membre et un Responsable par Institution membre. Le Conseil des Gouverneurs fixe les orientations générales, modifie les statuts, procède à la nomination du Directeur Général et du Commissaire aux comptes ;
- Le Conseil d'Administration qui reçoit délégation de pouvoir du Conseil des Gouverneurs et comprend un Administrateur et un suppléant par Etat membre, un Administrateur par Etat membre non régional et un Administrateur par Institution membre. Il autorise les interventions, adopte le budget, approuve les comptes financiers.

---- Gestion

La gestion courante est assurée par un Directeur Général. Il représente l'Institution, reçoit et instruit toutes les demandes d'intervention, suit les engagements pris.

1.3.- Ressources

Les ressources du Fonds proviennent :

- des versements des membres au titre de la libération du capital souscrit ;
- des emprunts ;
- des subventions, dons, legs et libéralités ;
- de la rémunération des engagements d'aval, du financement direct et d'allongement de la durée de crédit ;
- de toutes autres origines.

Au 31 décembre 2016, le capital social autorisé est de 350 milliards de FCFA structuré comme suit :

STRUCTURE DU CAPITAL DU FONDS (Montant en FCFA)

Capital autorisé	350 000 000 000
Capital appelé (depuis l'origine)	58 327 500 000
Capital souscrit	233 310 000 000
Capital sujet à appel	174 982 500 000
Capital libéré au 31.12.2016	34 423 128 725

II - ORGANES

PAYS	ADMINISTRATEUR	GOUVERNEURS
BENIN	M. Philippe DAHOUI Conseiller Technique du Ministre de l'Economie et des Finances M. Rodrigue CHAOU, Directeur Général du Budget	M. Romuald WADAGNI Ministre de l'Economie et des Finances
BURKINA FASO	M. Alain Juste Magloire DABRE Inspecteur du Trésor et Directeur des Affaires Economiques et Financières	Mme Hadizatou Rosine COULIBALY SORI Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement
CAMEROUN	M. Sylvain BODI ZOGO Chef cellule des Relations Financières internationales M. Serge ELLE Chef de cellule Marchés Financiers pi	M. Alamine Ousmane MEY Ministre des Finances
CENTRAFRIQUE	M. Victor MAZANGA Chargé de mission en matière de gestion du portefeuille des engagements de l'Etat	M. Henri-Marie DONDRA Ministre des Finances et du Budget
CONGO	M. Hilaire MAVOUNGOU Conseiller au budget du Ministre François NDIINGA	M. Calixte NGANONGO Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public
COTE D IVOIRE	Mme Saran Ballo KONE Sous Directeur des Politiques et Stratégies d'Intégration Régionale M. Abou Bakary DOUMBIA	M. Adama KONE Ministre de l'Economie et des Finances
GUINEE BISSAU	M. Fortes Buli INJAI Directeur Général de l'Economie et du Développement	Monsieur Henrique Horta dos Santos Ministre des Finances
MALI	M. Sory Ibrahima DIARRA Sous Directeur des Etudes Générales de la Direction Générale de la Dette Publique Jean Paul BERTHE Chef de division Etudes Financières et Economiques de la Direction Générale de la dette publique	Docteur Boubou CISSE Ministre de l'Economie et des Finances
MAURITANIE	M. Limam OULD GOHY Directeur Général Adjoint du budget M. Niang IDRISSE Directeur Général adjoint du trésor et de la comptabilité publique	M. Moctar Ould DJAY Ministre de l'Economie et des Finances
NIGER	Mme Salamatu KATAMBE BARAZE Directrice des entreprises publiques et du portefeuille d'Etat	M. Saidou SIDIBE Ministre de l'Economie et des Finances
RWANDA	M. Cyrille HATEGKIMANA Planification Economique au Ministère des Conseillers du Secrétaire d'Etat Chargé de la Finances et de la Planification Economique	Ambassadeur Claver GATETE Ministre des Finances et de la Planification Economique
SENEGAL	M. Papa Amadou SARR Conseiller Technique M. Daouda SEMBENE Conseiller Technique	M. Amadou BA Ministre de l'Economie des Finances et du Plan
TCHAD	M. Abakar IBRAHIM Economiste au Ministère des Finances et du budget	M. Mahamat Allamine B. TREYE Ministre des Finances et du Budget
TOGO	M. Badawasso T. GNARO Secrétaire Général au Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement Mme COUASSI-ABOU Lowgnet Afi épse KPONYO Directrice de la Dette Publique	M. Adji Otèth AYASSOR Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement

3.1.- Contexte économique international

Selon les rapports et perspectives économiques de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International d'avril 2017, la croissance mondiale pour 2016 est estimée à 3,1%, presque autant qu'en 2015. Cette stagnation s'explique notamment par la faiblesse de la demande dans quelques-uns des grands pays, en particulier des pays émergents.

La situation économique mondiale 2016 est analysée par région.

Dans les pays avancés, le redressement s'explique principalement par une accélération de la croissance aux États-Unis. Le taux du PIB s'établit à 1,6% en 2016 contre 1,9% en 2015. Le chômage a continué de baisser, les tensions inflationnistes sont restées plus modérées, ce qui s'explique aussi par l'appréciation soutenue du dollar et la baisse continue des prix du pétrole. L'économie a aussi continué de bénéficier du soutien d'une politique monétaire accommodante mais la normalisation progressive devrait aboutir au relèvement des taux d'intérêt.

La croissance est restée relativement solide aussi au Royaume-Uni, où les dépenses se sont avérées résilientes au lendemain du référendum de juin 2016 en faveur de la sortie de l'Union Européenne (Brexit). La croissance du PIB revient à 1,8 % en 2016 contre 2,2 % en 2015.

Dans la zone euro, la croissance annuelle a progressé de 1,7% en 2016 contre 1,5% en 2015.

L'activité économique a été soutenue par la baisse des prix du pétrole, impactant ainsi l'augmentation de la consommation privée. A cela s'ajoutent un nouvel assouplissement de la politique monétaire, une politique budgétaire plus neutre et la dépréciation récente de l'euro. Toutefois, ces facteurs risquent d'être compensés par l'affaiblissement des perspectives d'investissement qui s'explique en partie par l'impact du ralentissement de la croissance dans les pays émergents sur le secteur exportateur.

Au Japon, la croissance a été plus vigoureuse que prévue en 2016. L'inflation semble avoir atteint son niveau le plus bas, grâce à la hausse des prix des produits alimentaires, à l'affaiblissement des pressions et à la baisse due à l'appréciation antérieure du yen. La croissance est revenue à 1,6% contre 0,6% en 2015.

Dans les pays émergents, l'activité a enregistré

globalement un PIB qui s'élève à 6,4% en 2016 contre 4% réalisé en 2015. Toutefois, la croissance est en ordre dispersé.

Les principaux facteurs qui expliquent ce fléchissement sont notamment, un ralentissement de la croissance en Chine et suite à un affaiblissement du commerce international ainsi que la poursuite du processus complexe de rééquilibrage qui se poursuit sur de multiples fronts, avec un déplacement de l'activité de l'industrie vers les services. A cela s'ajoute la poursuite d'une réorientation de la demande des exportations et de l'investissement vers la consommation.

Le PIB de la Chine qui était de 6,9% en 2015 ressort à 6,7% en 2016.

L'on remarque aussi que les perspectives économiques ont du mal à redécoller en Russie avec la croissance toujours en berne de négative de 0,2% et 3,7% respectivement en 2016 et 2015. Toutefois, la reprise naissante devrait mieux s'observer en 2017. L'inflation devrait encore diminuer pendant l'année pour se rapprocher de l'objectif de la banque centrale. Quant à l'Inde, l'économie réalise une croissance stable avec un taux de 6,8% en 2016 contre 7,3% en 2015.

Pour la région de l'Amérique Latine et du Caraïbe, le taux du PIB est sorti négatif de 1,0% en 2016 contre 0,3% 2015. Le rebond de la croissance même s'il est lent, a été soutenue par l'impact de la reprise des prix du pétrole et d'autres produits de base sur les termes de l'échange.

3.2.- Situation en Afrique

En 2016, autant que pour l'année qui a précédé, le fléchissement de l'activité économique s'est observé en Afrique subsaharienne. Les pays exportateurs de pétrole et autres produits de base sont ceux les plus touchés, car les prix bas ont continué à réduire considérablement leurs recettes d'exportation, les obligeant à procéder à un ajustement budgétaire vigoureux. De cela, il ressort que la croissance du PIB n'est que de 1,4% en 2016 contre un taux de 3,5% en 2015.

En effet, l'épargne a été modeste pendant la période récente de croissance vigoureuse si bien que la marge de manœuvre était limitée pour contrer le freinage de l'activité régionale ou lisser l'ajustement aux chocs récents. Dans beaucoup de pays, les soldes budgétaires et extérieurs sont toujours plus faibles qu'au début de la crise financière mondiale en 2008. Si dans de nombreux cas, cela tient aux efforts déployés pour satisfaire

les besoins d'infrastructure considérables, ces pays se retrouvent avec moins de ressources pour contenir les effets du ralentissement actuel.

Dans certains pays à faible revenu, la croissance résiste bien de manière générale, portée par l'investissement dans les infrastructures et la consommation privée. Il s'agit des pays tels que la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie et la Tanzanie qui enregistrent une croissance de 7% ou plus pour 2016.

La région d'Afrique du Nord et Moyen-Orient semble tenir debout avec un PIB de 3,1% en 2016 contre 2,5% en 2015. Le rétablissement progressif de la situation liée au printemps arabe observé semble quelque peu freiné par la baisse des cours du pétrole, des niches de conflits qui persistent et au ralentissement de l'économie particulièrement dans certains pays comme la Libye, le Yémen, l'Irak et la Syrie.

Malgré les effets de la sécheresse qui a frappé certaines parties de l'Afrique de l'Est, l'insécurité alimentaire qui semble augmenter, globalement ces économies sont restées assez résilientes face à ces perturbations ainsi qu'à celles des cours des matières premières, avec une croissance d'environ 7%.

Les principaux secteurs de croissance du PIB dans ces pays sont les télécommunications et transports, la finance, le tourisme, la construction ainsi que les investissements directs étrangers.

Pour l'Afrique Australe, les perspectives de croissance s'améliorent peu à peu. Toutefois, en Afrique du Sud, locomotive de la sous région, après le recul des prix des produits de base et sur fond de la perception d'une détérioration de la gouvernance et d'une montée de l'incertitude entourant l'action gouvernementale, la croissance économique s'est ralentie progressivement et a pratiquement été à l'arrêt en 2016. La croissance est de 0,3% en 2016 contre 2% en 2015.

Dans la zone CEMAC, la conjoncture économique internationale a pesé sur l'activité en 2016 avec la croissance qui affiche une moyenne de 2,4% en 2016 autant qu'en 2015 en raison de la baisse des cours, de la production de pétrole ainsi que du faible niveau des investissements publics. Les retards observés dans l'exécution des ajustements indispensables entraînent une augmentation de la dette publique, créent de l'incertitude, freinent l'investissement et risquent d'engendrer des problèmes encore plus importants à l'avenir.

Quatre des Etats membres du Fonds sont dans la zone CEMAC (Cameroun, République Centrafricaine Tchad, Congo).

L'activité économique en Afrique de l'ouest en général s'est raffermi avec un PIB de 4.5% en 2015 qui devient supérieur à 5 % en 2016. L'attraction des investissements notamment dans le secteur pétrolier et minier, principal moteur de croissance pour la sous-région s'est vue découragée par l'évolution peu incitative des prix sur les marchés internationaux.

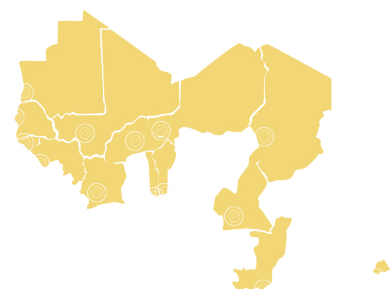
Malgré le ralentissement de la croissance du Nigeria dont l'économie influe sur celle de la zone UEMOA, celle-ci a maintenu un rythme soutenu de l'activité économique en 2016. Le taux de croissance du PIB tiré par la vigueur de la croissance ivoirienne est ressorti à 6,8% en 2016, après 6,6% en 2015. Cette performance économique est imputable au raffermissement de la production agricole, à la bonne tenue du secteur industriel et des services marchands grâce au dynamisme de la branche bâtiments et travaux publics.

Huit (08) des quatorze Etats membres actuels du FAGACE se situent dans l'espace UEMOA.

Deux pays membres, le Rwanda et la Mauritanie sont en dehors des zones UEMOA et CEMAC.

Le Rwanda a enregistré une croissance de 5,9% de son PIB en 2016, ce qui est inférieur au taux de 6,9% enregistré en 2015. L'économie rwandaise reste forte malgré un coup de frein enregistré en 2016. La croissance du PIB est essentiellement tirée par les secteurs des services, de l'agriculture, du bâtiment et de l'industrie.

Le taux de croissance économique en Mauritanie a atteint 3,1% en 2016 contre 2% en 2015. Cette amélioration est en partie due à de bonnes performances dans le secteur agricole ainsi qu'une relance dans celui des mines et une évolution positive dans le domaine des pêches.



L'exercice 2016 s'est déroulé dans un contexte économique toujours marqué par la croissance mondiale en berne même si certains pays ont pu résister aux chocs, gardant ainsi le redressement soutenu de leurs économies.

Les conséquences de la chute des cours des matières premières ainsi qu'une forte appréciation du dollar par rapport aux monnaies nationales dans certains Etats membres du Fonds ont marqué ce contexte.

Cette situation a conduit notamment à la baisse des recettes d'exportation et à la tendance à recourir aux réserves de change pour faire face aux importations, la détérioration des équilibres budgétaires publiques et partant, le retard de libération du capital appelé.

Au plan interne, les activités de l'Institution ont été dominées par le processus de changement organisationnel.

A cet effet, la réalisation d'un audit de gestion ainsi que le recrutement d'un nouveau Directeur Général ont constitué les principaux faits marquants de l'exercice 2016.

4.1. – Réunions des Instances

Au cours de l'exercice, la situation particulière du Fonds a suscité une surveillance plus accrue des Instances dirigeantes de l'Institution qui ont tenu cinq (5) réunions.

- deux (2) sessions du Conseil des Gouverneurs, le 22 juillet et le 09 décembre 2016.
- trois (3) sessions du Conseil d'Administration, le 17 février 2016, du 30 juin au 1er juillet 2016 et du 07 au 08 décembre 2016.

Les travaux des Instances ont essentiellement porté sur les diligences relatives à la gestion organisationnelle et financière de l'Institution notamment le recrutement d'un nouveau Directeur Général et l'organisation d'un audit général de gestion.

En outre, au cours de ces réunions, les Instances ont entre autres approuvé le rapport d'activités et les états financiers de l'exercice 2015 qui se sont traduits par un résultat déficitaire.

4.2. – Activités de la Direction Générale

Les activités de la Direction Générale ont été caractérisées par le contexte particulier lié à la nécessité des changements organisationnels. Les travaux ont essentiellement porté sur les dili-

gences relatives à la gestion organisationnelle et financière de l'Institution.

4.2.1. - Activités administratives

4.2.1.1. – Organisation des services

L'actuel organigramme adopté par décision N° 05/36/CA/FAGACE/12 lors de la 36ème session tenue à Cotonou en juin 2012, comprend outre la Direction Générale, trois (03) directions techniques, les autres services et postes rattachés à la Direction Générale et la Représentation Régionale pour l'Afrique Centrale (RRAC). Par décision n°15/41/CA/FAGACE/14/COTONOU du 15 décembre 2014, le Bureau de Représentation du Fonds au Rwanda a été créé.

4.2.1.2. – Gestion administrative et du système informatique

Les activités administratives ont porté particulièrement sur la gestion optimale des ressources matérielles et la sécurisation des intérêts de l'Institution.

La formation continue du Personnel a permis le renforcement des outils et techniques de contrôle de gestion ainsi que le management d'un service logistique et gestion des stocks.

La refonte du système informatique a été poursuivie et renforcée tant au niveau du siège qu'à la Représentation résidente en Afrique Centrale en vue de la maîtrise des bases de données du Fonds.

4.2.2. - Activités juridiques

Au cours de l'exercice 2016, les activités juridiques ont globalement porté sur :

- la rédaction des actes juridiques : accords de garantie, contrats de Cautionnement, actes notariés (Projet de Grosses, Minutes etc) sur la prise des suretés de concert avec les Notaires en charge des dossiers du Fonds en vue d'une formalisation adéquate des sûretés en faveur du Fonds;
- la mise en place d'une politique de conservation des garanties constituées ;
- le suivi juridique de la mise en œuvre des décisions du Conseil d'Administration et du Conseil des Gouverneurs ;
- le plaidoyer relatif au traitement des garants par

les actes uniformes de l'OHADA en vue de l'amélioration des conditions des garants;

- l'assistance aux différentes Directions du Fonds dans le processus juridiques des dossiers traités.

4.2.3.- Activités opérationnelles

Les activités opérationnelles ont principalement concerné l'identification et l'instruction de nouvelles requêtes d'intervention et le suivi des projets. Les actions mises en œuvre ont permis d'enregistrer quatre vingt (80) dossiers de demande d'intervention en garantie, vingt trois (23) en financement direct et deux (02) en bonification de taux d'intérêt.

---- Demandes d'intervention

La situation du pipeline au 31 décembre 2016 se présente comme suit :

PRETS DIRECTS ET GARANTIE

	Nombre de projets reçus	Coût projet (M FCFA)	Emprunt sollicité (M FCFA)	Garantie sollicitée (M FCFA)
PRETS DIRECTS 2	32	52 416	105 174	
GARANTIES 8	01	254 3419	43 256	449 704
	103	1 506 7571	048 430	449 704

BONIFICATION DE TAUX D'INTERET

Pays	Nombre de projets reçus	Coût projet (M FCFA)	Emprunt sollicité (M FCFA)	Bonifications sollicitées
MALI	1	87 500	25 000	1% de taux d'intérêt
BURKINA FASO	19	1127	343	1,55% du taux d'intérêt
TOTAL2		96 612	32 343	0

Le niveau des interventions sollicitées en garantie et en financement direct témoigne de l'existence d'un besoin réel pour l'accompagnement des projets de développement dans les Etats membres.

En bonification de taux d'intérêt, deux requêtes provenant du Mali et du Burkina Faso ont été reçues et examinées.

4.2.3.2. - Approbations nouvelles

Au cours de l'exercice 2016, les demandes d'intervention approuvées portent sur la garantie des crédits d'investissement. Le cumul des montants approuvés est de 2 180 M FCFA.

Le récapitulatif des dossiers approuvés se présente comme suit :

Secteur	Nombre de projets	Montant de l'aval (M FCFA)
Hôtellerie, tourisme	1	500
Industrie	2	680
Finance et micro finance	1	1 000
TOTAL	4	2 180

A travers les interventions réalisées, le FAGACE a permis la mobilisation auprès du système bancaire, d'un financement de 4 360 MFCFA pour la réalisation des projets stratégiques au Bénin et au Cameroun.

4.2.3.3 - Bilan des interventions au 31/12/2016

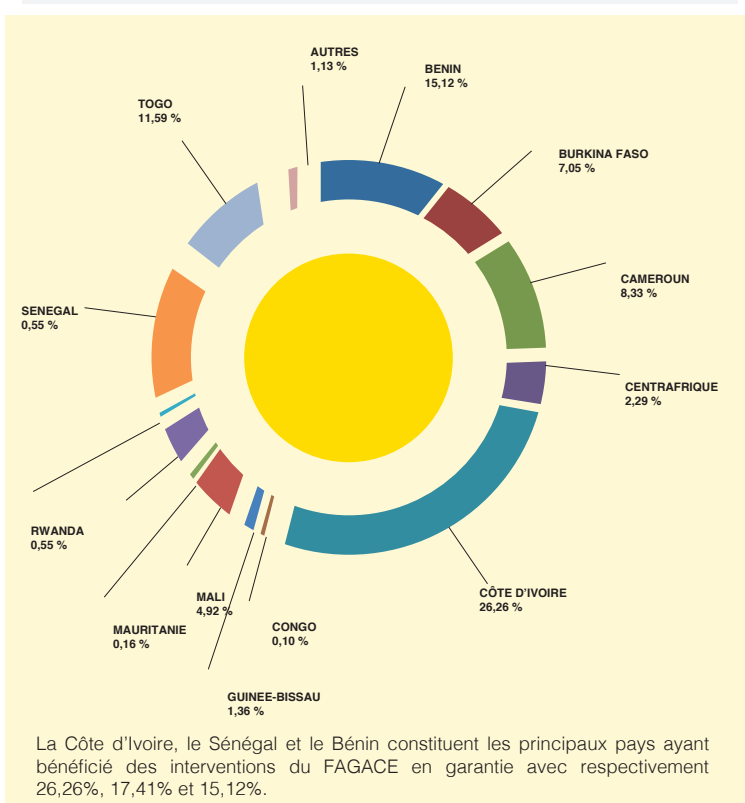
Les engagements cumulés se présentent comme suit :

4.2.3.3.1 - Garantie

Le niveau des approbations brutes cumulées garanties au 31 décembre 2016 s'élèvent à 331 923 millions de FCFA. Elles concernent 232 projets répartis dans treize (13) Etats membres du Fonds. Les avals accordés par le Fonds ont permis de mobiliser des financements de plus de 1 200 milliards de FCFA.

Répartition par intervention en aval par pays en 2016

Pays	Nombre de projets	Garantie (M FCFA)	%
BENIN	39	50 203	15,12
BURKINA FASO	22	23 401	7,05
CAMEROUN	16	27 640	8,33
CENTRAFRIQUE	6	7 580	2,28
COTE D'IVOIRE	60	87 168	26,26
CONGO	1	329	0,10
GUINEE-BISSAU	1	4 500	1,36
MALI	10	16 317	4,92
MAURITANIE	1	532	0,16
NIGER	8	12 398	3,74
RWANDA	4	1 838	0,55
SENEGAL	44	57 782	17,41
TOGO	18	38 485	11,59
AUTRES	2	3 750	1,13
TOTAL	232	331 923	100,00



Répartition par secteur d'activités

La répartition sectorielle permet d'identifier les principaux domaines d'activités dans lesquels les interventions du Fonds sont concentrées.

Secteur	Garantie (M FCFA)	%
Energie	51 605	15,55
Hôtellerie	7 704	2,32
Immobilier	20 650	6,22
Industrie	53 388	16,08
Infrastructure	8 319	2,51
Pêche	2 883	0,87
Services	10 784	3,25
Télécommunications	64 723	19,50
Transport	3 519	1,06
Agro-industrie	84 419	25,43
Commerce	8 160	2,46
Financier	12 316	3,71
Autres	3 453	1,04
TOTAL	331 923	100,00

On observe que les engagements bruts en garantie sont concentrés autour de quatre secteurs d'activités principales : l'Energie (15,55%), l'Industrie (16,08%), les Télécommunications (19,50%) et l'Agro-industrie (25,43%).

Cette forte concentration se justifie par les demandes émanant de ces secteurs d'activité qui constituent de principaux moteurs de développement économique des pays membres du Fonds.

4.2.3.3.2 - Cautions sur marché

Le Fonds a démarré au cours de l'exercice 2015 l'activité de cautions sur marché.

Le portefeuille des cautions sur marché est composé de deux (02) types de caution en faveur de deux sociétés localisées au Bénin. Il s'agit de :

- la caution d'avance de démarrage ;
- la caution de soumission.

Répartition par pays

Pays	Nombre de projets	Type de caution	Montant de la ligne de caution (M FCFA)
BENIN	01	Caution d'avance de démarrage	1 201,75
BENIN	01	Caution de soumission	500,00
TOTAL			1 701,75

Ces concours se sont bien dénoués et le Fonds a obtenu au cours de l'exercice 2016 les mainlevées pleines et entières sur ces engagements.

4.2.3.3 3 - Financement direct

En 2016, le Fonds n'a enregistré aucune approbation nouvelle relative à l'activité de financement direct. Le cumul des activités de financement direct au 31 décembre 2016, porte sur quatre (04) projets dont un (01) au Bénin, un (01) au Niger et deux (02) au Cameroun qui ont bénéficié de l'intervention du Fonds en financement direct pour un montant total de 7 300 millions FCFA.

Pays	Nombre de projets	Prêt approuvé (M FCFA)
BENIN	1	800
CAMEROUN	2	4 500
NIGER	1	2 000
TOTAL	4	7 300

Répartition par pays

L'encours du portefeuille de financement direct s'établit au 31 décembre 2016 à 680 millions FCFA et porte sur un (01) projet dans le secteur de l'immobilier.

4.2.3.3.4- Bonification de taux d'intérêt

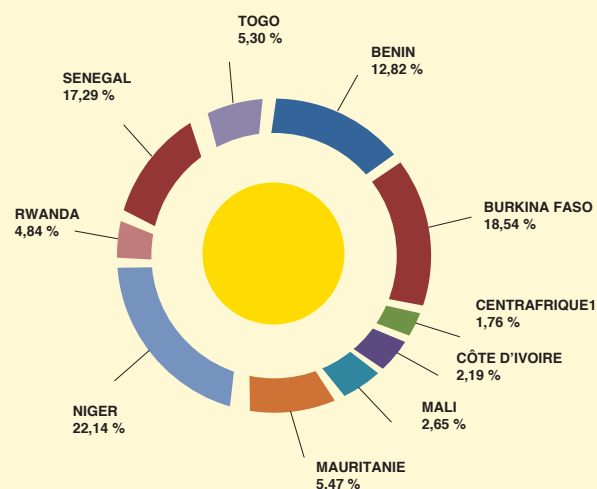
Aucune approbation nouvelle n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2016 tandis que l'encours de bonification au 31 décembre 2016 ressort à 3 969 793 054 FCFA.

Les approbations cumulées en bonification de taux d'intérêt s'élèvent à 8 987 millions de FCFA au 31 décembre 2016 en faveur de 54 projets situés dans 10 Etats membres.

Cette forme d'intervention a permis la mobilisation de plus de 310 835 millions FCFA en faveur d'importants projets d'utilité publique dans les Etats membres.

Approbations en bonification cumulées par pays

Pays	Nombre de projets	Montant bonifié (M FCFA)	%
BENIN	8	1 781	19,82
BURKINA FASO	10	1 666	18,54
CENTRAFRIQUE	1	158	1,76
COTE D'IVOIRE	1	197	2,19
MALI	2	238	2,65
MAURITANIE	1	492	5,47
NIGER	11	1 990	22,14
RWANDA	8	435	4,84
SENEGAL	8	1 554	17,29
TOGO	4	476	5,30
TOTAL	54	8 987	100,00



Le Bénin, le Burkina Faso et le Niger, sont les principaux bénéficiaires des interventions en bonification de taux d'intérêts avec respectivement 22,14 %, 18,54 % et 19,82 %.

4.2.3.3.5.- Prise de participation

Les interventions en prise de participation s'élevèrent à 1 165 millions de FCFA au 31 décembre 2016 en faveur de neuf (09) projets dont sept (07) régionaux. Les approbations en prise de participation ont facilité la mobilisation des capitaux de 34,178 milliards de FCFA au profit des structures ci-après :

Répartition par bénéficiaire

Société	Capital (MFCFA)	Participation	
		Montant (M FCFA)	En % du capital
ASE	153,00	10	0,70
CAURIS INVESTISSEMENT	5000,00	225	4,50
BRVM	2904,32	100	3,44
DC/BR	1 461,52	50	3,42
SCIE-UEMOA	650,00	50	7,69
ATLANTIC FINANCIAL GROUP	20 000,00	500	2,50
SABER	1 819,00	100	5,50
FONDS DE GARANTIE AGRICOLE DU RWANDA	1940,29	100	5,15
BIDC	250,00	30	12,00
TOTAL	34 178,13	1 165	44,9

4.2.3.3.4.6. - Allongement de la durée de crédit

Au 31 décembre 2016, les approbations en allongement de la durée de crédit s'élevèrent à 976,8 millions de FCFA et concernent deux (02) projets situés au Niger (AHA Dembou) et au Sénégal (SENELEC).

4.2.3.3.7. – Suivi des projets

Au cours de l'exercice 2016, le suivi des projets a continué à occuper une place prépondérante dans les activités. Il s'est effectué aussi bien au plan interne qu'externe.

Ainsi, le Fonds est resté en contact permanent avec les promoteurs et les bailleurs de fonds ayant bénéficié de ses interventions. Un accent particulier a été mis sur le recouvrement.

Les commissions facturées au titre de l'exercice se chiffrent à 243 198 863 FCFA.

Elles concernent les commissions flat et aval nées de l'activité de garantie, les commissions d'engagement, les intérêts intercalaires et les pénalités de retard issues de l'activité de co-financement direct. Les sommes recouvrées au titre de l'exercice s'établissent à 382 772 529 FCFA.

4.2.4.- Coopération et Communication

4.2.4.1. – Coopération avec les Etats membres

Dans un contexte marqué par un ralentissement des activités opérationnelles, l'accent a été mis sur les contacts permanents avec les Etats membres en vue de la libération du capital appelé d'une part et du suivi des décisions Instances.

4.2.4.2. – Coopération avec les institutions de développement

Les relations avec les Institutions Financières et Organismes de Développement ont été renforcées, les objectifs principaux étant d'obtenir des appuis financiers ou des assistances techniques.

Au cours de l'année 2016, des échanges se sont poursuivis avec les principales institutions notamment la Banque de Développement de Chine, la Commission de la CEDEAO, la BEI/FED, FMO, BIO, les EXIM Bank (EXIM Bank Inde, EXIM Bank Chine, Exim Bank USA, ETC/Union Africa-Italie), la Banque Africaine de Développement (BAD), la SID filiale de la Banque Islamique de Développement spécialisées dans le financement du secteur privé.

Les contacts avec certaines organisations nationales et internationales ont été intensifiés pour nouer un partenariat solide avec elles. Les accords de coopération attendus devraient permettre au Fonds de mieux se positionner comme partenaire stratégique de développement du Continent africain.

Par ailleurs, les activités opérationnelles se sont poursuivies avec des institutions régionales de la place notamment la BOAD, la BIDC, la BDEAC, CREPMF, la Banque Rwandaise de Développement (BRD) et les autres banques commerciales.

4.2.4.3- Communication

Au plan de la communication, les actions entreprises ont concerné la médiatisation des décisions des Instances, la communication des informations sur les évolutions financières et stratégiques du Fonds aux partenaires.

4.2.5. – Activités des Représentations du Fonds

4.2.5.1- Représentation Régionale en Afrique Centrale

Au cours de l'exercice, les activités de la Représentation Régionale en Afrique Centrale (RRAC) ont concerné le suivi des projets, l'identification de nouveaux projets dans la zone CEMAC.

4.2.5.2- Bureau de Représentation du Fonds au Rwanda

Au cours de l'année 2016, les activités du Bureau de Représentation du Fonds au Rwanda (BRFR) ont porté sur la finalisation des diligences relatives à l'ouverture officielle du BRR notamment l'aménagement et équipement des locaux, le recrutement du personnel local et l'organisation de la cérémonie officielle d'ouverture du BRR.

Les activités ont concerné également l'identification des projets, le développement des contacts avec les banques locales ainsi que les autres partenaires financiers et techniques présents au Rwanda en vue du développement des synergies avec le Fonds.

4.2.6. – Situation financière

4.2.6.1 – Bilan et comptes de résultat

4.2.6.1.1 – Bilan

Le total du bilan au 31 décembre 2016 s'élève en valeur nette à 26 070 784 150 FCFA contre 30 272 336 419 FCFA en 2015, soit une variation négative de 13.88%.

L'analyse détaillée du bilan au 31 décembre 2016 se présente comme suit :

---- Actif

L'actif du Fonds au 31 décembre 2016 est ainsi présenté dans le tableau ci-après (en FCFA) :

ELEMENTS	2016	2015	Variation (%)
Opérations de Trésorerie et Interbancaires	16 166 476 084	17 254 486 596	- 6,31
Titres de placement	824 745 925	862 876 582	-4,42
Autres actifs et opérations avec la clientèle	4 117 881 954	6 951 390 966	- 40,76
Immobilisations financières	2 245 764 129	2 426 555 698	- 7,45
Immobilisations corporelles et incorporelles	2 715 916 058	2 777 026 577	-2,2
TOTAL	26 070 784 150	30 272 336 419	- 13,88

• Opérations de trésorerie et Interbancaires

Les opérations de trésorerie et interbancaires concernent les dépôts à terme et les comptes à vue. Elles se chiffrent à 16 166 476 084 FCFA au 31 décembre 2016, contre 17 254 486 596 FCFA en 2015, soit une baisse de 6,31%.

Les titres de placement sont composés des obligations. Ce poste a connu une diminution de 4.42% au cours de la période et s'établit à 824 745 925 FCFA en 2016 contre 862 876 582 FCFA en 2015.

• Autres Actifs et opérations avec la clientèle

Les autres actifs et opérations avec la clientèle regroupent les débiteurs divers, les opérations avec la clientèle et les comptes de régularisation actifs. Ce poste a connu une baisse de 40.76% sur la période.

• Immobilisations financières

Les immobilisations financières concernent les titres de participation, les titres d'investissement et les dépôts et cautionnement. Elles se chiffrent à 2 245 764 129 FCFA contre 2 426 555 698 FCFA soit une baisse de 7.45%.

• Immobilisations Incorporelles et Corporelles

Elles sont constituées des valeurs incorporelles (frais d'études et assimilés) et corporelles, (terrains et constructions etc.). Elles s'élèvent à 2 715 916 058 FCFA en 2016 contre 2 777 026 577 FCFA en 2015 soit une baisse de 2.2%.

---- Passif

Le passif du Fonds se présente ci-après, au 31 décembre 2016 (en FCFA) :

ELEMENTS	2016	2015	Variation (%)
Opérations de Trésorerie et Interbancaires	5 462 378 499	7 341 607 540	-25.6
Opérations sur Titres et opérations diverses	4 691 897 417	2 359 291 312	98.87
Subventions et Autres fonds reçus	117 250 000	100 000 000	17.25
Provisions pour risques et charges	4 877 236 876	6 951 390 966	-21,88
Primes liées au capital	887 500 000	887 500 000	0
Réserves	2 063 462 0660	2 063 462 066	0
Ecart de réévaluation	1 274 258 488	1 274 258 488	0
Capital et dotation	34 423 128 7157	31 939 753 815	7,78
Report à nouveau	-21 898 715 388	-17 966 866 662	21,88
Résultat	-5 827 612 523	-3 931 848 726	-48,09
TOTAL	26 070 784 150-	30 272 336 419	-13,88

• Opérations de Trésorerie et Interbancaires

Les opérations de trésorerie et interbancaires se chiffrent à 5 462 378 499 FCFA au 31 décembre 2016 contre 7 341 607 540 FCFA à la même période en 2015, soit une baisse de 25.6%.

• Opérations sur Titres et opérations diverses

Ce poste comprend aussi bien les dettes à l'égard de la clientèle (crédeurs divers) que les comptes d'ordre et divers passif. Les opérations sur titres et opérations diverses ont connu une hausse de 98.8% au cours de la période passant à 4 691 897 417 FCFA en 2016, contre un montant de 2 359 291 312 FCFA en 2015.

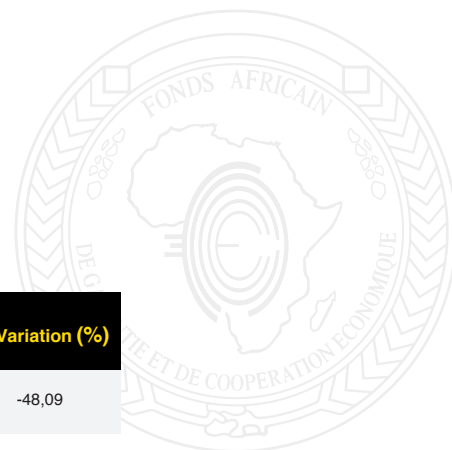
• Provisions pour risques et charges

Ce poste passe à 4 877 236 876 FCFA en 2016 contre 6 205 178 586 FCFA en 2015, soit une baisse de 21.4% due essentiellement au déclassement des provisions pour risque en provisions pour dépréciation des débiteurs divers pour un montant de 1 327 941 710 FCFA

• Capitaux propres

Les capitaux propres sont constitués du capital, des primes liées au capital, des réserves, de l'écart de réévaluation, du report à nouveau et du résultat de l'exercice.

L'évolution des fonds propres sur les deux dernières années est présentée ci-après.



ELEMENTS		2016	2015	Variation (%)
Résultat de l'exercice	(a)	-5 827 612 523	-3 931 848 726	-48,09
Ecart de réévaluation	(b)	1 274 258 488	1 274 258 488	0
Report à nouveau	(c)	-21 898 715 388	-17 966 866 662	-21,88
Réserves	(d)	2 063 462 060	2 063 462 060	
Prime liée au capital	(e)	887 500 000	887 500 000	0
Capital appelé versé	(f)	34 423 128 715	31 939 753 815	7,78
Fonds propres (FP)		10 922 021 358	14 266 258 981	-23,44

Les fonds propres ont connu une baisse de 23.44%, passant à 10 922 021 358 FCFA en 2016 contre un montant de 14 266 258 981 FCFA en 2015 en raison de la perte enregistrée au cours de l'exercice 2016.

• Engagements hors bilan

❖ Aval et prêts

Les engagements donnés s'élevaient à 25 341 800 000 FCFA en 2016, contre 24 721 800 000 FCFA en 2015.

❖ Bonification de taux d'intérêt

En l'absence de nouveau dossier approuvé, l'encours de bonification au 31 décembre 2016 n'a pas connu de variation. Il se chiffre à 4 827 362 392 FCFA et concerne huit (08) Etats membres que sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Rwanda, le Sénégal et le Togo.

4.2.6.1.2- COMPTES DE RESULTAT

L'exercice 2016 a enregistré une perte de 5 827 612 523 FCFA. Le détail des comptes de charges et de produits se présente comme suit :

❖ Produits

ELEMENTS	2016	2015	Variation
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 358 387 588	1 613 873 326	-15.83
Produits sur opérations de trésorerie et titres	1 148 153 098	1 234 041 981	-6.96
Produits sur opérations du hors bilan	191 179 615	379 831 345	-49.67
Autres produits d'exploitation bancaire	19 054 875	0	0
REPRISE D'AMORT. & DE PROVISIONS	3 262 045 366	1 243 882 143	-162,25
PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	364 816 777	205 177 743	77,81
Total des produits	4 985 249 731	3 062 933 212	62,76%

- Les Produits d'exploitation bancaire concernent les produits sur opérations de trésorerie et titres, les produits sur opérations hors bilan et les autres produits d'exploitation bancaire. Ils connaissent une diminution de 15.83% au cours de la période et se chiffrent à 1 358 387 588 FCFA au 31 décembre 2016.

- Reprises d'amortissement et de provisions

Les reprises d'amortissement et de provisions se chiffrent à 3 262 045 366 FCFA en 2016, contre un montant de 1 243 882 143 FCFA en 2015, soit une hausse de 162.25%.

- **Produits exceptionnels et profits sur exercices antérieurs**

Les produits exceptionnels et profits sur exercices antérieurs sont passés à 364 816 777 FCFA au 31 décembre 2016 contre à 205 177 743 FCFA à la même période en 2015.

❖ Charges

L'exercice 2016 a connu un niveau global de charges qui se chiffrent à 10 812 862 254 FCFA en 2016 contre un montant de 6 994 781 938 FCFA en 2015. Le détail des charges de l'exercice se présente comme suit :

ELEMENTS	2016	2015	Variation (%)
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	366 531 059	544 485 498	-32.68
Charges sur opérations de trésorerie et titres	335 444 234	534 325 436	-37.22
Charges sur prestation de services financiers	31 086 825	10 160 062	205.97
Achats et variation de stocks	56 352 706	70 291 927	-19.83
Frais de personnel	1 186 868 032	887 729 116	33.7
Autres frais généraux	1 048 839 959	1 171 851 310	10.5
Dotations aux amortissements et aux provisions	4 789 940 163	2 895 551 642	65.42
Charges Exceptionnelles	3 364 330 325	1 424 872 445	136.11
Total des charges	10 812 862 254	6 994 781 938	54.58
Résultat de l'exercice	-5 827 612 523	-3 931 848 726	-48.22

Les charges de fonctionnement concernent les charges d'exploitation bancaires, les frais de personnel, les autres frais généraux et les dotations aux amortissements.

• Les charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire sont composées des charges sur opération de trésorerie et sur prestations de services financiers. Elles connaissent une diminution de 32.68% au cours de la période et s'établissent à 366 531 059 FCFA en 2016 contre un montant de 544 485 498 FCFA en 2015.

• Autres frais généraux

Les autres frais généraux ont connu une baisse de 10.5% au cours de la période et affichent un montant de 1 048 839 959 FCFA en 2016, contre 1 171 851 310 FCFA en 2015.

• Charges de personnel

Les charges de personnel passent à 1 186 868 032 FCFA en 2016 contre 887 729 116 FCFA en 2015, soit une hausse de 33.7% en raison du paiement des indemnités de départ à la retraite de divers agents.

• Les dotations aux amortissements et aux provisions

❖ Les dotations aux amortissements

Elles concernent les immobilisations du patrimoine du Fonds. Elles se chiffrent à 339 642 955 FCFA au 31 décembre 2016, contre un montant de 261 087 617 FCFA au 31 décembre 2015.

❖ Les dotations aux provisions

Les dotations aux provisions quant à elles connaissent une hausse au cours de la période, passant à 4 450 297 208 FCFA en 2016 contre 2 634 464 025 FCFA en 2015, soit une augmentation de 68,93%.

• Charges exceptionnelles et pertes sur exercices antérieurs

Les charges exceptionnelles et pertes sur exercices antérieurs enregistrent une hausse globale de 136,11%, passant à 3 364 330 325 FCFA au 31 décembre 2016 contre 1 424 872 445 FCFA au 31 décembre 2015.

• Le résultat net de l'exercice

Au titre de l'exercice 2016, le résultat est déficitaire de 5 827 612 523 FCFA au 31 décembre 2016 contre un déficit de 3 931 848 726 FCFA au 31 décembre 2015.

4.2.6.2 – Vérifications interne et externe

4.2.6.2.1. – Vérifications internes

L'audit interne et le contrôle de gestion ont concerné l'ensemble des activités, conformément aux dispositions des textes de base et aux normes généralement admises.

Au cours de l'exercice 2016, les activités de contrôle de gestion ont essentiellement concerné le suivi et le contrôle de l'exécution budgétaire, l'élaboration des tableaux de bord, l'élaboration et le suivi trimestriel des tableaux de bord de gestion et la mise en place d'un système de reporting de gestion et l'actualisation du manuel de procédures.

Les activités d'audit interne ont porté sur les procédures opérationnelles et la mission d'audit de la gestion des ressources humaines.

L'audit interne a concerné également le suivi des recommandations du Commissaire aux comptes,

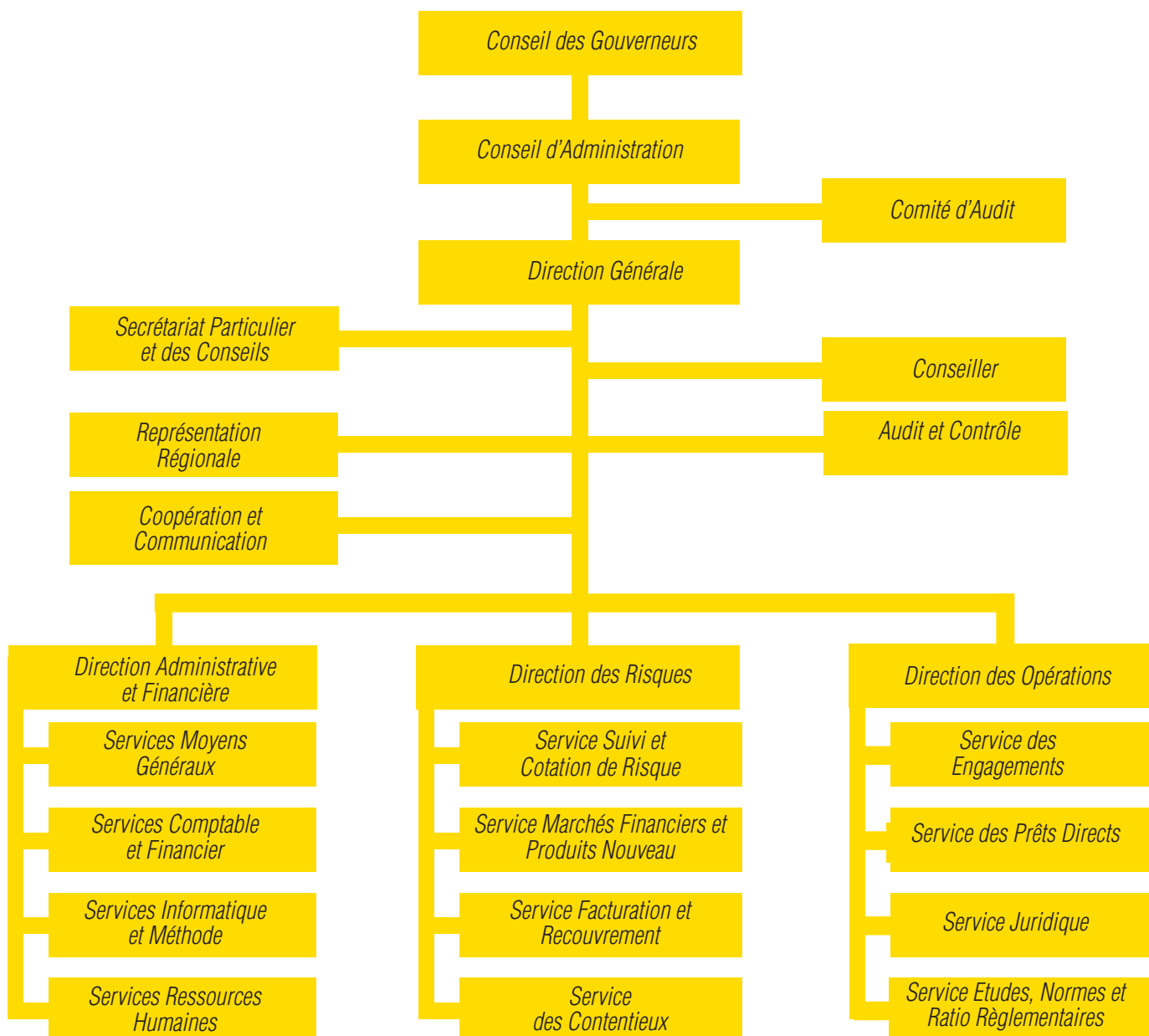
la fiabilisation du système de contrôle interne, la gestion prévisionnelle, le suivi rigoureux et régulier de l'exécution budgétaire, et à la mise en place du système d'informations.

4.2.6.2.2. – Commissaires aux comptes

Les Cabinets ACS et Synergie Experts-Consultants, Commissaires aux comptes ont vérifié les comptes et le système de contrôle interne. A l'issue de leur mission, ils ont certifiés sincères les états financiers.

5.1.- Organigramme

Organigramme FAGACE (Décembre 2016)





FAGACE

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET
DE COOPERATION ECONOMIQUE

UNE INSTITUTION FINANCIERE AU SERVICE
DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

RAPPORTS

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET SYECA

Synergie Experts Consultants
Associés Sarl Inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts Comptables
et Comptables Agréés du Bénin

CABINET ACS

Audit et Conseil du Sahel Sarl
Inscrite au tableau de l'Ordre National
des Experts Comptables et Comptables
Agréés du Burkina Faso

2016 RAPPORT
ANNUEL



**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES EXERCICE CLOS AU 31
DECEMBRE 2016**

Monsieur le Président du Conseil des Gouverneurs du FAGACE, Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil des Gouverneurs, et conformément à l'article 29 alinéa 2 du « Règlement financier », nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur :

- l'audit des états financiers de synthèse du Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) tels qu'ils sont joints au présent rapport, ainsi que le contrôle de la conformité de la comptabilité aux lois et règlement en vigueur ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi, relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2016.

I. OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE SYNTHÈSES ETATS FINANCIERS SOUMIS À NOTRE AUDIT

Etats financiers soumis à notre audit

Les états financiers du FAGACE, qui vous sont soumis pour adoption se résument par les principaux chiffres clés ci-après :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
	(Montant en FCFA)	
Total capital et dotation	34 423 128 715	31 939 753 815
Total Bilan	26 070 784 150	30 272 336 419
Produit Net d'Exploitation bancaire	991 856 529	1 069 387 828
Resultat de l'exercice	- 5 827 612 523	- 3 931 848 726
Total Engagements Hors bilan	25 221 800 000	24 721 800 000

Ces états financiers ont été préparés selon les statuts et le règlement financier du Fonds ainsi que les principes et règles comptables généralement admis.

Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La Direction Générale est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers.

Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne com-

portant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Projet d'opinion

Nous certifions que les états financiers ci-joints, sont, au regard des règles et principes comptables et des dispositions du « Règlement Financier », réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique au 31 Décembre 2016.

Monsieur le Président du Conseil des Gouverneurs du FAGACE, Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil des Gouverneurs, et conformément aux normes de la profession, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les conventions réglementées ou interdites.

- **Convention réglementée :**

Une convention a été signée au cours de l'exercice 2015 entre le FAGACE et la République de Côte d'Ivoire, portant sur un appel de garantie de montant FCFA 675 530 544.

- **Convention interdite :**

Nous n'avons pas été avisés de convention de cette nature conclue au cours de l'exercice 2016.

Cotonou, le 1er juillet 2017

CABINET SYECA

Imourane ABDOULAYE
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

CABINET ACS

Hamadé OUEDRAOGO
Expert-comptable
Commissaire aux comptes



**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES EXERCICE CLOS AU 31
DECEMBRE 2016**

Monsieur le Président du Conseil des Gouverneurs du FAGACE, Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil des Gouverneurs, et conformément aux normes de la profession, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les conventions réglementées ou interdites.

• **Convention réglementée :**

Une convention a été signée au cours de l'exercice 2015 entre le FAGACE et la République de Côte d'Ivoire, portant sur un appel de garantie de montant FCFA 675 530 544.

• **Convention interdite :**

Nous n'avons pas été avisés de convention de cette nature conclue au cours de l'exercice 2016.

CABINET SYECA




Imourane ABDOULAYE
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

CABINET ACS




Hamadé OUEDRAOGO
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

2016

RAPPORT ANNUEL



FAGACE

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET DE COOPERATION ECONOMIQUE

UNE INSTITUTION FINANCIERE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

01 B.P 2045 Cotonou (Bénin)
Tél : (229) 21 30 03 76 / 21 30 08 77
Fax: (229) 21 30 02 84
E-mail: courriel.fagace@le-fagace.org

www.le-fagace.org



Caméroun



Mauritanie



Mali



Tchad



Niger



Sénégal



Rwanda



Guinée-Bissau



Côte d'Ivoire



Togo



Bénin



Burkina Faso



Centrafrique



Rwanda